

EXEMPLE DES DOCUMENTS A FOURNIR



Un plan en coupe



Un plan de masse

Un document graphique d'insertion



Un plan des façades et des toitures



CONTACTS

Prise de RDV

service-urbanisme@syndicat-vpm.fr

Rendez-vous

01.64.04.44.34

RENSEIGNEMENTS

Du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00

01.64.04.44.34

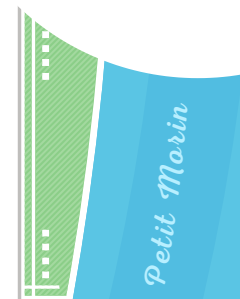
service-urbanisme@syndicat-vpm.fr

9 avenue de Villeneuve 77510 BELLOT



Dépôt des dossiers en ligne sur le guichet unique
<https://petitmorin.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

U
R
B
A
N
I
S
M
E



Je construis un ABRI DE JARDIN

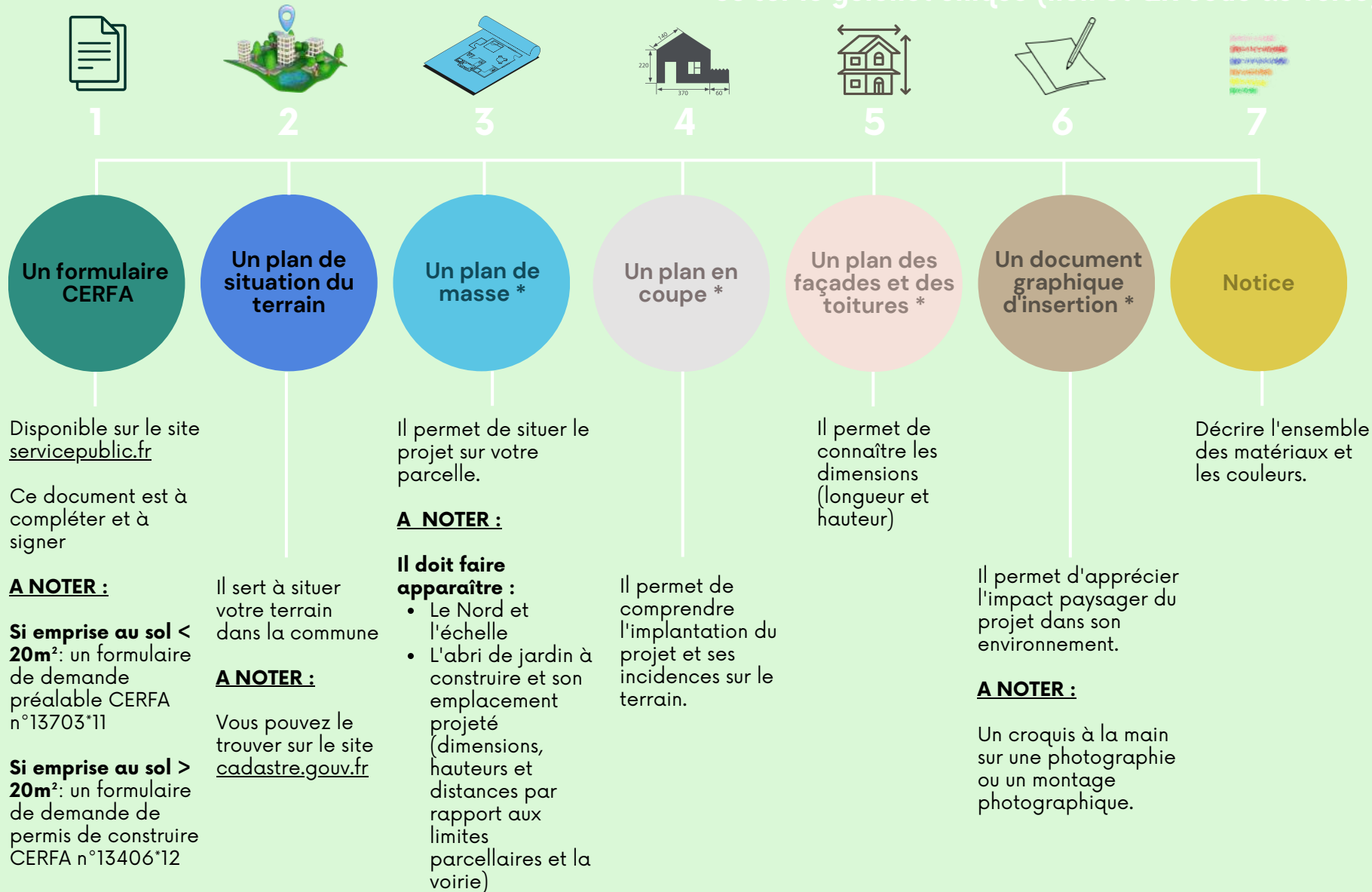


JE CONSTRUIS UN ABRI DE JARDIN

2 Exemplaires de votre dossier sont à déposer dans votre Mairie ou sur le guichet unique (lien et QR code au verso)



7 étapes pour réaliser votre dossier



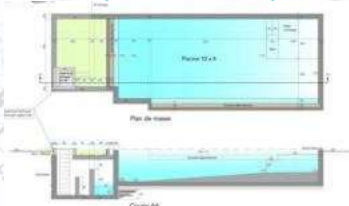
*** CONSULTER AU VERSO**

Un exemple de plan de masse, plan en coupe, un plan des façades et des toitures et d'un document graphique d'insertion

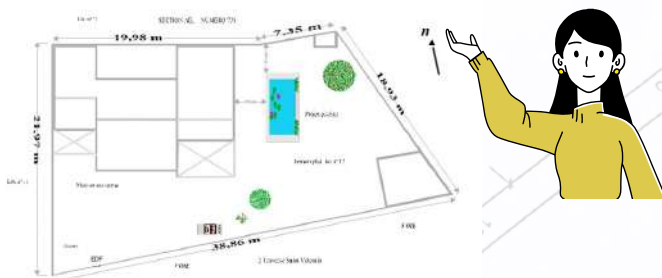
EXEMPLE DES DOCUMENTS A FOURNIR



Un plan en coupe



Un plan de masse



Un document graphique d'insertion



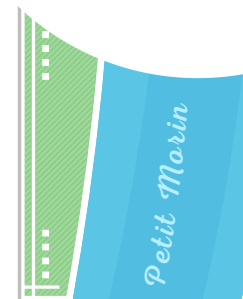
U
R
B
A
N
I
S
M
E

CONTACTS
Prise de RDV
service-urbanisme@syndicat-vpm.fr
Rendez-vous
01.64.04.44.34

RENSEIGNEMENTS
Du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00
01.64.04.44.34
service-urbanisme@syndicat-vpm.fr
9 avenue de Villeneuve 77510 BELLOT



Dépôt des dossiers en ligne sur le guichet unique
<https://petitmorin.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



Je construis UNE PISCINE



JE CONSTRUIS UNE PISCINE



2 Exemplaires
de votre dossier sont à
déposer dans votre Mairie
ou sur le guichet unique (lien et QR code au verso)



5 étapes pour réaliser votre dossier



1



Disponible sur le site
servicepublic.fr

Ce document est à
compléter et à
signer

A NOTER :

**Bassin ≤ 100 m²,
non couverte ou
dont la couverture
fait moins de 1.80m
de hauteur :**
demande préalable
CERFA n°13703*11

**Couverture de plus
de 1.80m de
hauteur, quelle que
soit la surface :**
demande de
permis de construire
CERFA n°13406*12



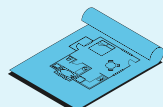
2



Il sert à situer
votre terrain
dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le
trouver sur le site
cadastre.gouv.fr



3

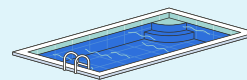


Il permet de situer le
projet sur votre
parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- Le Nord et l'échelle
- La piscine à construire et son emplacement projeté (dimensions, hauteurs et distances par rapport aux limites parcellaires et la voirie)



4



Il permet de
comprendre
l'implantation du
projet et ses
incidences sur le
terrain. Il doit
faire apparaître
la profondeur du
bassin.



5



Il permet d'apprécier
l'impact paysager du
projet dans son
environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main
sur une photographie
ou un montage
photographique.

*** CONSULTER AU VERSO**

Un exemple de plan de masse, plan en coupe et d'un document graphique d'insertion

EXEMPLE DES DOCUMENTS A FOURNIR



Un plan en coupe



Un plan de masse



Un document graphique d'insertion



Un plan des façades et des toitures



CONTACTS

Prise de RDV

service-urbanisme@syndicat-vpm.fr

Rendez-vous

01.64.04.44.34

RENSEIGNEMENTS

Du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00

01.64.04.44.34

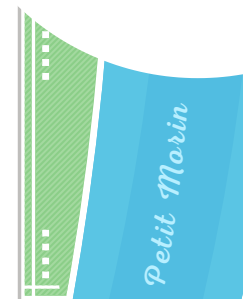
service-urbanisme@syndicat-vpm.fr

9 avenue de Villeneuve 77510 BELLOT



Dépôt des dossiers en ligne sur le guichet unique
<https://petitmorin.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

U
R
B
A
N
I
S
M
E



Je construis UN GARAGE



JE CONSTRUIS UN GARAGE



2 Exemplaires
de votre dossier sont à
déposer dans votre Mairie
ou sur le guichet unique (lien et QR code au verso)



7 Etapes pour réaliser votre dossier



1

Un formulaire
CERFA

Disponible sur le site
servicepublic.fr
Ce document est à
compléter et à signer

A NOTER :

GARAGE ACCOLE A MA MAISON

Emprise au sol < 20m² : un
formulaire de demande
préalable CERFA n°13703*11

HORS ZONE U / RNU / CC "

Emprise au sol ≥ 20m² : un
formulaire de demande de
permis de construire CERFA
n°13406*12

EN ZONE U

Emprise au sol ≥ 20m² et <
40m² : un formulaire de
demande de permis de
construire CERFA
n°13406*12

GARAGE NON ACCOLE A MA MAISON

Emprise au sol < 20m² : un
formulaire de demande de
permis de construire CERFA
n°13406*12



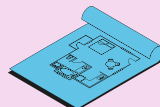
2

Un plan de
situation du
terrain

Il sert à situer
votre terrain
dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le
trouver sur le site
cadastre.gouv.fr



3

Un plan de
masse *

Il permet de situer le
projet sur votre
parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- Le Nord et
l'échelle
- Le garage à
construire et son
emplacement
projeté
(dimensions,
hauteurs et
distances par
rapport aux
limites
parcellaires et la
voirie)



4

Un plan en
coupe *

Il permet de
comprendre
l'implantation du
projet et ses
incidences sur le
terrain.



5

Un plan des
façades et des
toitures *

Il permet de
connaître les
dimensions
(longueur et
hauteur)



6

Un document
graphique
d'insertion *

Il permet d'apprécier
l'impact paysager du
projet dans son
environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main
sur une photographie
ou un montage
photographique.



7

Notice

Décrire l'ensemble
des matériaux et
les couleurs.

Pour savoir le zonage de votre parcelle, vous
pouvez vous renseigner en Mairie.

* CONSULTER AU VERSO

Un exemple de plan de masse, plan en coupe, un plan des façades et des toitures et d'un document graphique d'insertion

EXEMPLE DES DOCUMENTS A FOURNIR



Un plan en coupe



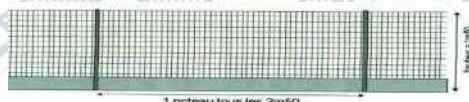
Un plan de masse



Un document graphique d'insertion



Un croquis de la clôture



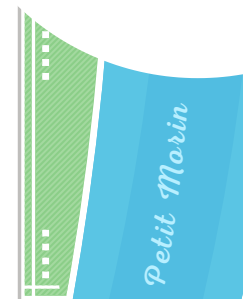
U
R
B
A
N
I
S
M
E

CONTACTS
Prise de RDV
service-urbanisme@syndicat-vpm.fr
Rendez-vous
01.64.04.44.34

RENSEIGNEMENTS
Du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00
01.64.04.44.34
service-urbanisme@syndicat-vpm.fr
9 avenue de Villeneuve 77510 BELLOT



Dépôt des dossiers en ligne sur le guichet unique
<https://petitmorin.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



Je construis UNE CLOTURE



JE CONSTRUIS UNE CLOTURE



2 Exemplaires
de votre dossier sont à
déposer dans votre Mairie
ou sur le guichet unique (lien et QR code au verso)



7 Etapes pour réaliser votre dossier



1

Un formulaire
de demande
préalable
CERFA
n°13703*11

Disponible sur le site
servicepublic.fr

Ce document est à
compléter et à
signer



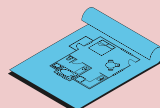
2

Un plan de
situation du
terrain

Il sert à situer
votre terrain
dans la commune

A NOTER :

Vous pouvez le
trouver sur le site
cadastre.gouv.fr



3

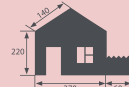
Un plan de
masse *

Il permet de situer le
projet sur votre
parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- Le Nord et l'échelle
- La clôture à construire et son emplacement projeté (dimensions, hauteurs et distances par rapport aux limites parcellaires et la voirie)



4

Un plan en
coupe *

Il permet de
comprendre
l'implantation du
projet et ses
incidences sur le
terrain.



5

Un plan des
façades et des
toitures *

Il permet de
connaître les
dimensions
(longueur et
hauteur) +
Notice : Décrire
l'ensemble des
matériaux et les
couleurs.



6

Un document
graphique
d'insertion *

Il permet d'apprécier
l'impact paysager du
projet dans son
environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main
sur une photographie
ou un montage
photographique.



7

Des
Photographies

Elles permettent
de situer le terrain
dans
l'environnement
proche et le
paysage lointain.

*** CONSULTER AU VERSO**

Un exemple de plan de masse, plan en coupe, de croquis et d'un document graphique d'insertion

EXEMPLE DES DOCUMENTS A FOURNIR



Un plan en coupe



Un plan de masse



Un document graphique d'insertion



U
R
B
A
N
I
S
M
E

CONTACTS

Prise de RDV

service-urbanisme@syndicat-vpm.fr

Rendez-vous

01.64.04.44.34

RENSEIGNEMENTS

Du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00

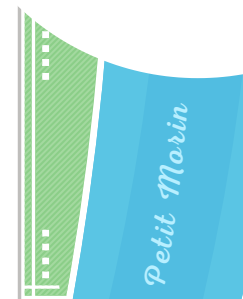
01.64.04.44.34

service-urbanisme@syndicat-vpm.fr

9 avenue de Villeneuve 77510 BELLOT

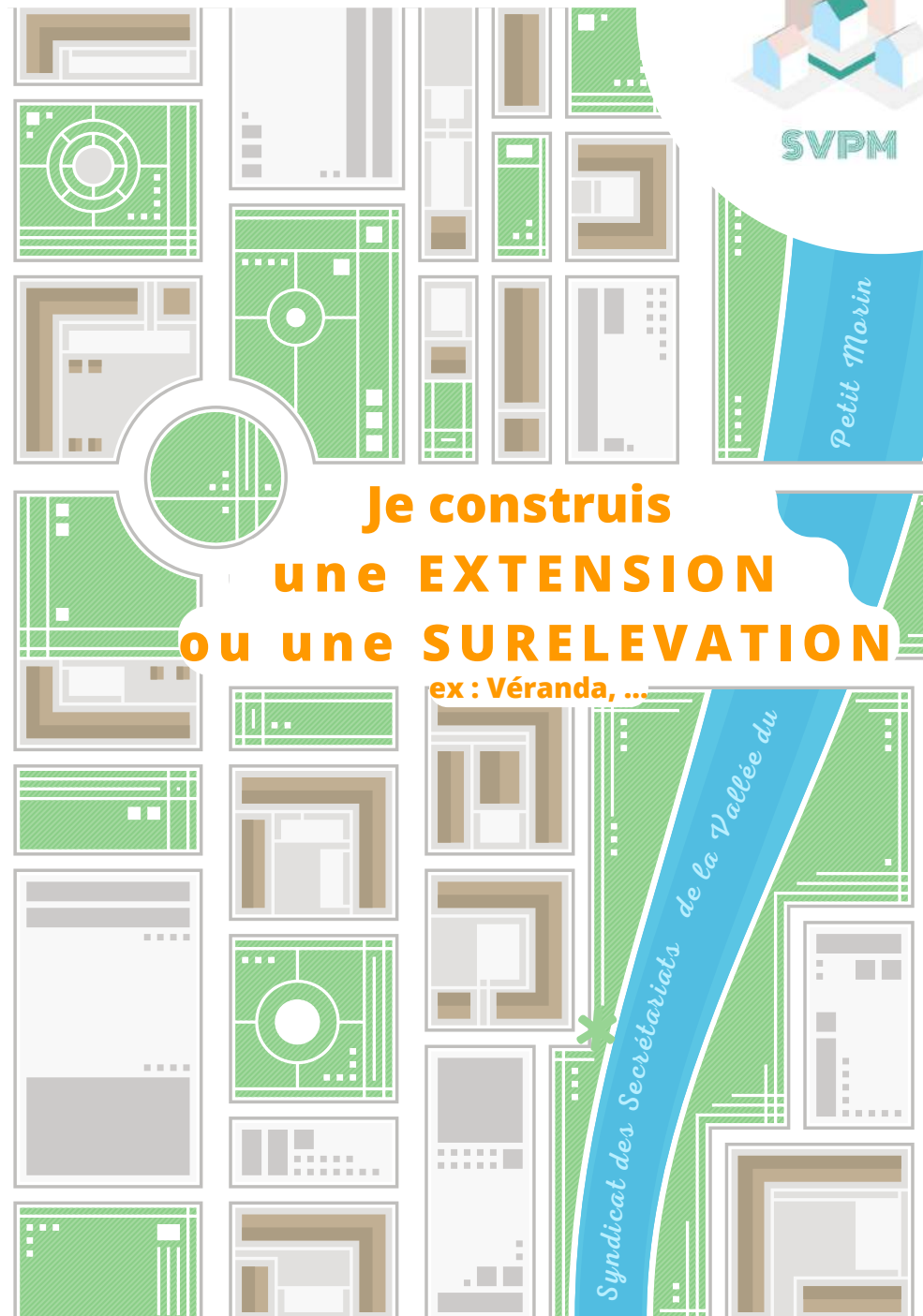


Dépôt des dossiers en ligne sur le guichet unique
<https://petitmorin.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



Je construis une EXTENSION ou une SURELEVATION

ex : Véranda, ...



JE CONSTRUIS UNE EXTENSION OU UNE SURELEVATION



2 Exemplaires
de votre dossier sont à
déposer dans votre Mairie
ou sur le guichet unique (lien et QR code au verso)



7 Etapes pour réaliser votre dossier



1

Un formulaire
CERFA

Disponible sur le site
servicepublic.fr

Ce document est à
compléter et à signer

A NOTER :

Surface plancher < 20m² : un
formulaire de demande
préalable CERFA n°13703*11

HORS ZONE U / RNU / CC "
Surface plancher ≥ 20m² : un
formulaire de permis de
construire CERFA n°13406*12

EN ZONE U

Surface plancher ≥ 20m² et
< 40m² : un formulaire de
demande préalable CERFA
n°13703*11

Surface plancher ≥ 40m² : un
formulaire permis de
construire CERFA n°13406*12

⚠ Si la surface de plancher
existante avant travaux ou
après extension est ≥ 150m²
le projet doit faire l'objet
d'un permis de construire
CERFA n°13406*12 visé par
architecte.



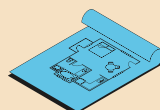
2

Un plan de
situation du
terrain

Il sert à situer
votre terrain
dans la
commune

A NOTER :

Vous pouvez le
trouver sur le site
cadastre.gouv.fr



3

Un plan de
masse *

Il permet de situer le
projet sur votre
parcelle.

A NOTER :

Il doit faire apparaître :

- Le Nord et
l'échelle
- L'extension à
construire et son
emplacement
projeté
(dimensions,
hauteurs et
distances par
rapport aux
limites
parcellaires et la
voirie)



4

Un plan en
coupe *

Il permet de
comprendre
l'implantation du
projet et ses
incidences sur le
terrain.



5

Un plan des
façades et des
toitures *

Il permet de
connaître les
dimensions
(longueur et
hauteur) +
Notice : Décrire
l'ensemble des
matériaux et les
couleurs.



6

Un document
graphique
d'insertion *

Il permet d'apprécier
l'impact paysager du
projet dans son
environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main
sur une photographie
ou un montage
photographique.



7

Des
photographies

Elles permettent
de situer le terrain
dans
l'environnement
proche et le
paysage lointain.

*** CONSULTER AU VERSO**

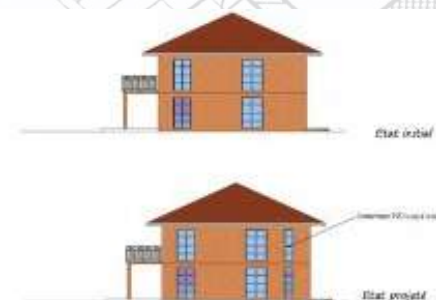
Un exemple de plan de masse, plan en coupe et d'un document graphique d'insertion

Pour savoir le zonage de votre parcelle, vous
pouvez vous renseigner en Mairie.

EXEMPLE DES DOCUMENTS A FOURNIR



Un plan des façades / Un document graphique d'insertion



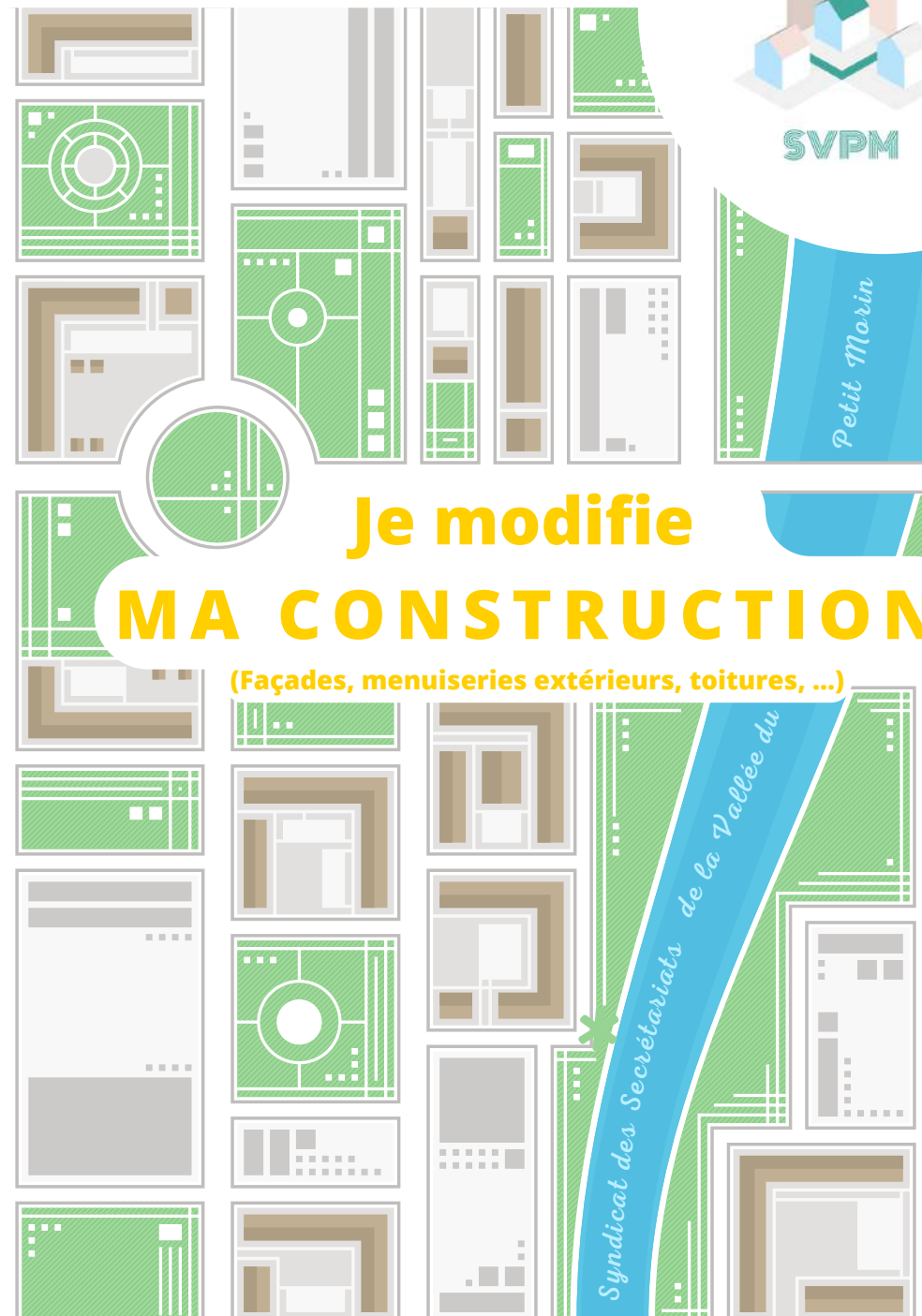
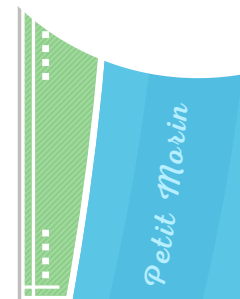
U
R
B
A
N
I
S
M
E

CONTACTS
Prise de RDV
service-urbanisme@syndicat-vpm.fr
Rendez-vous
01.64.04.44.34

RENSEIGNEMENTS
Du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00
01.64.04.44.34
service-urbanisme@syndicat-vpm.fr
9 avenue de Villeneuve 77510 BELLOT



Dépôt des dossiers en ligne sur le guichet unique
<https://petitmorin.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



(Façades, menuiseries extérieures, toitures, ...)

JE MODIFIE MA CONSTRUCTION



2 Exemplaires
de votre dossier sont à
déposer dans votre Mairie
ou sur le guichet unique (lien et QR code au verso)



6 *Etapes pour réaliser votre dossier*



1

Un formulaire
de demande
préalable
CERFA
n°13703*11

Disponible sur le site
servicepublic.fr

Ce document est à compléter
et à signer

A NOTER :

⚠ **Si la modification crée de la surface de plancher (ex : fermeture d'un auvent ou d'un préau, création d'un étage...) le projet relèvera peut-être du régime du permis de construire, en fonction de la surface créée.**

⚠ **Si la surface de plancher existante avant travaux ou après extension est $\geq 150m^2$ le projet doit faire l'objet d'un permis de construire CERFA n°13406*12 visé par architecte.**



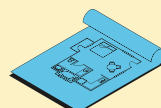
2

Un plan de
situation du
terrain

Il sert à situer
votre terrain
dans la
commune

A NOTER :

Vous pouvez le
trouver sur le site
cadastre.gouv.fr



3

Un plan de
masse *

Il permet de situer le
projet sur votre
parcelle.

A NOTER :

**Il doit faire
apparaître :**

- Le Nord et
l'échelle



4

Un plan des
façades et des
toitures *

Il permet de
connaître les
dimensions
(longueur et
hauteur) +
Notice : Décrire
l'ensemble des
matériaux et les
couleurs.



5

Un document
graphique
d'insertion *

Il permet d'apprécier
l'impact paysager du
projet dans son
environnement.

A NOTER :

Un croquis à la main
sur une photographie
ou un montage
photographique.



6

Des
photographies

Elles permettent
de situer le terrain
dans
l'environnement
proche et le
paysage lointain.

*** CONSULTER AU VERSO**

Un exemple de plan de masse, un plan des façades et d'un document graphique d'insertion